

RCS : TARBES

Code greffe : 6502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TARBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 00336

Numéro SIREN : 350 037 164

Nom ou dénomination : COMPAGNIE FINANCIERE ET IMMOBILIERE (COFIM)

Ce dépôt a été enregistré le 07/08/2018 sous le numéro de dépôt 2757

Duplicata

GREFFE DU  
TRIBUNAL DE COMMERCE  
DE TARBES

6 RUE MARECHAL FOCH  
65013 TARBES CEDEX  
Tél05.62.51.77.77-Fax05.62.51.77.87  
www.infogreffe.fr

# RECEPISSE DE DEPOT

SOPIC - Service Juridique

5 cours Gambetta  
65000 TARBES

V/REF :

N/REF : 2017 B 336 / 2018-B-2757

Le greffier du tribunal de commerce de Tarbes certifie qu'il a reçu le 30/07/2018,

les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 31/12/2017.

Concernant la société

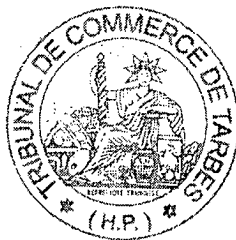
COMPAGNIE FINANCIERE ET IMMOBILIERE (COFIM)  
Société par actions simplifiée  
5 Cours Gambetta  
65000 Tarbes

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-2757 le 07/08/2018

R.C.S. TARBES 350 037 164 (2017 B 336)

Fait à TARBES le 07/08/2018,

LE GREFFIER



**COFIM**  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 469 040 euros  
Siège Social : 5, cours Gambetta  
65000 Tarbes  
350 037 164 Tarbes R.C.S.

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 21 JUIN 2018**

**AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS  
LE 31 DECEMBRE 2017**

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice 2017 s'élevant à 1 395 722 euros comme suit :

Affectation du bénéfice de 1 395 722 euros au comptes autres réserves.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le président

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line followed by a stylized 'L' shape and a dot below it.

Copie certifiée  
conforme à l'original

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

N° 2065-SD  
2018



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012017	et clos le	31122017	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223-I-1 quinquies C), cocher la case					
Si vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD					
Si une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
SAS COFIM 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES FRANCE		5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES	
SIRET 35003716400018			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

es entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées PARTICIPATIONS SOCIETES Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 %	30 234	Bénéfice imposable à 28 %	36 880	Bénéfice imposable à 15 %	38 120	Déficit	
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	26 092	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15 %					
	PV à long terme imposables à 19 %		Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %	20 669	PV exonérées (art. 238 quinquies)	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches								
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine	<input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité	<input type="checkbox"/>	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>	
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %				

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr).

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
Tél :	Tél :
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :	Identité du déclarant :
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA	Date : 03052018 Lieu : TARBES Qualité : GERANT Nom du signataire : ESCANDE Didier

\* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

# IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

## ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

Si déposé néant, cochez la case  X

N° 2065 bis-SD (2018)

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS	
Montant global brut des distributions (1)	payées par un établissement chargé du service des titres <b>b</b>
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	<b>c</b>
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	<b>d</b>
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)	<b>e</b>
	<b>f</b>
	<b>g</b>
	<b>h</b>
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	<b>i</b>
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	<b>j</b>
Montant des revenus répartis (5)	<b>Total (a à h)</b>

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS <small>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</small>								
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI)  - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement	à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6			
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires 5	Remboursements 6	Indemnités forfaitaires 7	Remboursements 8	

H DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS ( en cas de gérance libre )
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS ( Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle )

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION			
REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVL restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVL de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

①

## BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SAS COFIM		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 5 COURS GAMBETTA 65000 TARBES		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 3 5 0 0 3 7 1 6 4 0 0 0 1 8		Néant *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 7		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I)	AA			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC	
	Frais de développement *	CX	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	
	Fonds commercial (1)	AH	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM	
	Terrains	AN	AO	429 000
Constructions	AP	AQ	231 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS		
Autres immobilisations corporelles	AT	AU		
Immobilisations en cours	AV	AW		
Avances et acomptes	AX	AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	13 169 308
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	22 000
	Prêts	BF	BG	69 210
	Autres immobilisations financières *	BH	BI	
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>BJ</b>	<b>BK</b>	<b>13 920 517</b>
STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	2 744
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	Client et comptes rattachés (3)*	BX	BY	
CRÉANCES	Autres créances (3)	BZ	CA	886 087
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres: .....	CD	CE	3 867 136
	Disponibilités	CF	CG	407 776
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>CJ</b>	<b>CK</b>	<b>5 163 743</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>CO</b>	<b>IA</b>	<b>19 084 260</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

②

## BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2018

Désignation de l'entreprise		SAS COFIM		Néant <input type="checkbox"/> *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : . . . . .)			DA	469 040	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ....			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text"/> EK <input type="text"/> )			DC		
	Réserve légale (3)			DD	46 904	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text"/> B1 <input type="text"/> )			DF		
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="text"/> EJ <input type="text"/> )			DG	12 856 458	
	Report à nouveau			DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>			DI	1 395 722	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	<b>TOTAL (I)</b>			DL	14 768 124	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
<b>TOTAL (II)</b>			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
<b>TOTAL (III)</b>			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financiers divers (Dont emprunts participatifs <input type="text"/> EI <input type="text"/> )			DV	4 154 795	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	2 160	
	Dettes fiscales et sociales			DY		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
Compte régul.	Autres dettes			EA	188	
	Produits constatés d'avance (4)			EB		
<b>TOTAL (IV)</b>			EC	4 157 143		
Ecart de conversion passif *			ED			
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>			EE	18 925 267		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		IC	
			Écart de réévaluation libre		ID	
			Réserve de réévaluation (1976)		IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 143 601	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

3

## COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

		Exercice N			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
Désignation de l'entreprise : SAS COFIM		Néant <input type="checkbox"/> *			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC	
	Production vendue { biens * services* }	FD	FE	FF	
		FG	FH	FI	
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	
	Production stockée*			FM	
	Production immobilisée*			FN	
	Subventions d'exploitation			FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP 5 970	
	Autres produits (1) (11)			FQ	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>			FR 5 970	
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS
Variation de stock (marchandises)*				FT	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 27 439	
Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 67 173	
Salaires et traitements*				FY	
Charges sociales (10)				FZ	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA
					GB
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC
Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD	
Autres charges (12)				GE 32	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>			GF 94 645		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG (88 675)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)			GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)			GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ 1 395 168	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL 129 853	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM 136 697	
	Différences positives de change			GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO 27 250	
<b>Total des produits financiers (V)</b>			GP 1 688 968		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ 158 993	
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR 13 542	
	Différences négatives de change			GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT	
	<b>Total des charges financières (VI)</b>			GU 172 535	
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV 1 516 433	
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW 1 427 758	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(Ne pas reporter le montant des encimés)\*

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

Désignation de l'entreprise : SAS COFIM <span style="float: right;">Néant <input type="checkbox"/> *</span>											
CADRE A	IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice	Augmentations					
						Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ	D8	D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	KE	KF			
CORPORELLES	Terrains					KG	KH	KI	429 000		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ	KK	KL	231 000		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM	KN	KO			
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions				Dont Composants	M2		KP	KQ	KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				Dont Composants	M3		KS	KT	KU	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	KW	KX		
		Matériel de transport *					KY	KZ	LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	LC	LD		
	Emballages récupérables et divers *					LE	LF	LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH	LI	LJ			
Avances et acomptes					LK	LL	LM				
TOTAL III					LN	LO	LP	660 000			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G	8M	8T			
	Autres participations					8U	13 169 308	8V	8W		
	Autres titres immobilisés					1P	103 045	1R	1S	251 031	
	Prêts et autres immobilisations financières					1T		1U	1V		
	TOTAL IV					LQ	13 272 352	LR	LS	251 031	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	13 272 352	ØH	ØJ	911 031		
CADRE B	IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice	Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence			
					par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	IO	LV	LW	1X		
CORPORELLES	Terrains					IP	LX	LY	429 000	LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	231 000	MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					IT	MJ	MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers					IU	MM	MN		MO
		Matériel de transport					IV	MP	MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier					IW	MS	MT		MU
	Emballages récupérables et divers*					IX	MV	MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours					MY	MZ	NA		NB	
Avances et acomptes					NC	ND	NE		NF		
TOTAL III					IY	NG	NH	660 000	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					IZ	ØU	M7		ØW	
	Autres participations					1Ø	ØX	ØY	13 169 308	ØZ	
	Autres titres immobilisés					11	2B	2C	91 210	2D	
	Prêts et autres immobilisations financières					12	2E	2F		2G	
	TOTAL IV					13	NJ	NK	13 260 517	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					14	ØK	ØL	13 920 517	ØM		

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION  
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD2018

Exercice N clos le 31/12/2017

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise: SAS COFIM

Néant  \*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
<b>10 TOTAUX</b>						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :  
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;  
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

## CADRE B

## DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE .....	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE .....	=
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE .....	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise SAS COFIM Néant  \*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement <b>TOTAL I</b>		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL II</b>		PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
<b>TOTAL III</b>		QU		QV		QW		QX	
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>		ØN		ØP		ØQ		ØR	

**CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais établissements <b>TOTAL I</b>	M9	N1	N2		N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles <b>TOTAL II</b>	N7	N8	P6		P7	P8	P9	Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4		Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2		R3	R4	R5	R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4	
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5		T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
<b>TOTAL III</b>	X2	X3	X4		X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participations <b>TOTAL IV</b>	NL				NM			NO	
<b>Total général (I + II + III + IV)</b>	NP	NQ	NR		NS	NT	NU	NV	
<b>Total général non ventilé (NP + NQ + NR)</b>	NW	<b>Total général non ventilé (NS + NT + NU)</b>		NY	<b>Total général non ventilé (NW - NY)</b>		NZ		

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations				SP		SR

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

7

## PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées					
	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	<b>TOTAL I</b>	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges					
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	<b>TOTAL II</b>	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation					
sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	- titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	<b>TOTAL III</b>	7B	TY	TZ	UA
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)</b>	7C	UB	UC	UD
	Dont dotations et reprises				
	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-I-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 I de l'annexe III au CGI.					













Désignation de l'entreprise :		SAS COFIM		Néant <input type="checkbox"/>			
<b>CADRE A</b>		<b>ÉTAT DES CRÉANCES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	UM	UN		
	Prêts (1) (2)		UP	UR	US		
	Autres immobilisations financières		UT	UV	UW		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée*)		UO				
	Personnel et comptes rattachés		UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	24 964	24 964	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB			
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN			
		Divers		VP			
	Groupe et associés (2)		VC	785 265	785 265		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	75 858	75 858		
	Charges constatées d'avance		VS				
	<b>TOTAUX</b>			VT	886 087	886 087	
RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
<b>CADRE B</b>		<b>ÉTAT DES DETTES</b>		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	13 542		13 542		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	2 160	2 160			
Personnel et comptes rattachés		8C					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW				
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J					
Groupe et associés (2)		VI	4 141 253	4 141 253			
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	188	188			
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ					
Produits constatés d'avance		8L					
<b>TOTAUX</b>			VY	4 157 143	4 143 601	13 542	
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

Désignation de l'entreprise : SAS COFIM		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31/12/2017		
<b>I. RÉINTÉGRATIONS</b>							<b>BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Rémunération du travail (entreprises à l'IR) { de l'exploitant ou des associés de son conjoint							moins part déductible * à réintégrer :		
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art.39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	RA	( Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf 2067-BIS)		XX				
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)*		XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	30 036
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7				
RÉGIMES D'IMPOSITION PARTICULIERS ET IMPOSITIONS DIFFÉREES	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*	- Plus-values nettes à court terme							
		- Plus-values soumises au régime des fusions							
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XR	93 603	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art.39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	3 940			
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)	SX	Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro	M8				
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3		
							TOTAL I	1 545 302	
<b>II. DÉDUCTIONS</b>							<b>PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE</b>		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*							WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)							WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							
		- imposées au taux de 0 %							
		- imposées au taux de 19 %							
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							
		- imputées sur les déficits antérieurs							
Autres plus-values imposées au taux de 19 %							16		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts		Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	69 758		XA	1 325 410	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*.							ZY		
Majoration d'amortissement*							XD		
Mesures d'incitation	Allègement sur les équipements	Entreprises nouvelles - (Rapport d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 septies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art.44 septies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA		
		ZFU-TE (art.44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art.44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)							XS	67 897	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Crédance dérogée par le report en arrière de déficit	ZI				
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage							Y2		
<b>III. RÉSULTAT FISCAL</b>							TOTAL II	1 440 068	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)		XI	105 234		
				déficit (II moins I)					
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *							ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *									
<b>RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)</b>							XN	105 234	





1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise <u>SAS COFIM</u>		Néant <input checked="" type="checkbox"/> *	
<b>I. SUIVI DES DÉFICITS</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
<b>II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES</b>			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
<b>III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT</b>			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
		8X	8Y
		8Z	9A
		9B	9C
Provisions pour dépréciation *			
		9D	9E
		9F	9G
		9H	9J
Charges à payer			
		9K	9L
		9M	9N
		9P	9R
		9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne W1	↓ ligne WU

**CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 23 septies du CGI)**

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS art. L3113-1et L3211-1du Code des Transports(case à cocher)	XU	<input type="checkbox"/>
---	----	--------------------------

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise SAS COFIM										Néant <input type="checkbox"/> *					
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales - Autres réserves	ZB	46 904							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	2 086 874		Dividendes		ZD	2 039 970							
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE									
					Report à nouveau	ZF									
	<b>TOTAL I</b>	ØF	2 086 874			(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG								
										<b>TOTAL II</b>		ZH	2 086 874		
<b>RENSEIGNEMENTS DIVERS</b>										Exercice N :					
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier ( précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail ) J7										YQ				
	— Engagements de crédit-bail immobilier										YR				
	— Effets portés à l'escompte et non échus										YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance										YT				
	— Locations, charges locatives et de copropriété ( dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois ) J8										XQ	2 726			
	— Personnel extérieur à l'entreprise										YU				
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	17 102			
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV				
	— Autres comptes ( dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ) ES										ST	7 611			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052										ZJ	27 439			
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE										YW	202			
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers ) ZS										9Z	66 971			
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052										YX	67 173			
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée										YY				
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ				
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2017)*										ØB				
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*										ØS				
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK			%	
	— Numéro de centre de gestion agréé* XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-08) (si oui cocher 1 sinon 0) ZR							1				
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG				
	— Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies										RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe. JA		Plus-values à 15% JK			Plus-values à 0% JL									
			Plus-values à 19% JM			Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble. JD		Plus-values à 15% JN			Plus-values à 0% JO									
			Plus-values à 19% JP			Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH 0		N° SIRET de la société mère du groupe JJ												

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : SAS COFIM

Néant  \*

**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		②	③	④	⑤	⑥
①						
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

**B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES**

**Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées \***

⑦	Montant global de la plus value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19% (1) ⑪
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice			14 710	
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme			22 000	
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*		26 092	5 959	
		<b>GADRI EA - plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 13 à 20 de la colonne ⑧)</b>		26 092	42 669	
		<b>GADRI EB - plus ou moins-value nette à long terme (MMF algébrique des lignes 13 à 20 de la colonne ⑧)</b>				
		<b>GADRI EC - autres plus-values taxables à 19% (1)</b>	(A)	(B)	(C)	
				<b>(D) Ventilation par taux</b>		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032  
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.





Désignation de l'entreprise : SAS COFIM Néant  \*

<p>❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés</p> <p>❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu</p>	<p>Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ou 12,8 %</p> <p>Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI)</p> <p>Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI)</p>
--	--

**I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU**

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

**II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS\***

Origine ①	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ⑤	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. ⑦=②+③+④-⑤-⑥
	À 19 %, 16,5% <sup>(1)</sup> ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 du CGI) ③	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies -0 bis du CGI) ④			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

15

**RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME  
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS**

N° 2059-D-SD2018

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)\*

Désignation de l'entreprise : <u>SAS COFIM</u>	Néant <input checked="" type="checkbox"/> *
--	---

**I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
<b>TOTAL (lignes 1 et 2)</b>	<b>3</b>					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
<b>TOTAL (lignes 4 et 5)</b>	<b>6</b>					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

**II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS\* (5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup> alinéas de l'art. 39-1-5 du CGI)**

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

16

**CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRITORIALE  
DETERMINATION DE LA VALEUR AJOUTEE ET EFFECTIFS**

DGFIP N° 2059-E-SD2018

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du code général des impôts)

Néant  \*

Désignation de l'entreprise : SAS COFIM

Si entreprise membre d'une intégration fiscale, indiquez le SIREN  
et la dénomination de la société tête de groupe :

Exercice ouvert le : 01/01/2017 ..... et clos le : 31/12/2017 .....

Durée en nombre de mois  **I - Chiffre d'affaires de référence CVAE**

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
<b>TOTAL 1</b>	OX	

**II - Autre produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée**

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
<b>TOTAL 2</b>	OM	

**III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée <sup>(1)</sup>**

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
<b>TOTAL 3</b>	OJ	

**IV - Valeur ajoutée produite**Calcul de la Valeur Ajoutée **TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3** OG**V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises**

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF) SA

**Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE**

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case  EV

Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX) GX

Effectifs au sens de la CVAE \* EY

Période de référence GY du GZ au

Date de cessation HR

**VI - Cotisation Foncière des Entreprises : Qualification des effectifs**

Effectif moyen du personnel : \* YP

dont apprentis YF

dont handicapés YG

Effectifs affectés à l'activité artisanale RL

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

\* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

17

# COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2018

N° de dépôt

( liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société )

 (1)

Néant  \*

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 0 1 7

N° SIRET 3 5 0 0 3 7 1 6 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS COFIM

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4
	5		29315

## I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code Postal	Commune	Pays

## II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M	Nom patronymique ESCANDE	Prénom(s) DIDIER
Nom marital	% de détention 99,99	Nb de parts ou actions 29311
Naissance : Date 16061951	N° Département	Commune
Adresse : N° 7	Voie RUE WALLON	Code Postal 65000
Commune TARBES	Pays FR	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD2018

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)



(1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 7

N° SIRET 3 5 0 0 3 7 1 6 4 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS COFIM

ADRESSE (voie) 5 COURS GAMBETTA

CODE POSTAL 65000 VILLE TARBES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE p5 7

Forme juridique	SAS	Dénomination	SOPIC	N° SIREN (si société établie en France)	3 2 8 7 6 8 5 4 4	% de détention	11,2
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SRL	Dénomination	FINELCO	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 7 7 9 9 1 8 0	% de détention	33,4
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique		Dénomination		N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie		Code Postal		Commune	
				Pays	PT		
Forme juridique	SRL	Dénomination	CARRELAGE DU GRAND SUD	N° SIREN (si société établie en France)	3 9 2 5 4 7 4 4 4	% de détention	25
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	6500	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	WALLON	N° SIREN (si société établie en France)	4 9 0 7 2 0 1 8 2	% de détention	99,9
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	LES COQUELICOTS	N° SIREN (si société établie en France)	5 2 4 5 5 4 9 5 3	% de détention	99,9
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SAS	Dénomination	SOPIC INVESTISSEMENT	N° SIREN (si société établie en France)	3 7 8 6 5 3 8 8 5	% de détention	28,6
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		
Forme juridique	SCI	Dénomination	PARIS 13 FRANCE	N° SIREN (si société établie en France)	8 2 3 6 5 0 2 4 7	% de détention	20
Adresse :	N° 5	Voie	COURS GAMBETTA	Code Postal	65000	Commune	TARBES
				Pays	FR		

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

\*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

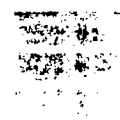
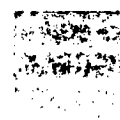
Copie certifiée  
conforme à l'original

**SAS COFIM**  
5 COURS GAMBETTA  
65000 TARBES  
0562442325



# Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2017





# Bilan

conforme à l'original  
Copie certifiée

# Bilan Actif

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 22/05/18

Tenue de compte EURO

SAS COFIM

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	429 000		429 000	
Constructions	231 000		231 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>660 000</b>		<b>660 000</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	13 169 308		13 169 308	13 169 308
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	91 210	22 000	69 210	88 335
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>13 260 517</b>	<b>22 000</b>	<b>13 238 517</b>	<b>13 257 643</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>13 920 517</b>	<b>22 000</b>	<b>13 898 517</b>	<b>13 257 643</b>
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	2 744		2 744	2 744
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>2 744</b>		<b>2 744</b>	<b>2 744</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	886 087		886 087	1 076 128
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>886 087</b>		<b>886 087</b>	<b>1 076 128</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 867 136	136 993	3 730 142	3 542 607
Disponibilités	407 776		407 776	1 055 146
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>4 274 912</b>	<b>136 993</b>	<b>4 137 919</b>	<b>4 597 753</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 163 743</b>	<b>136 993</b>	<b>5 026 750</b>	<b>5 676 625</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 084 260</b>	<b>158 993</b>	<b>18 925 267</b>	<b>18 934 267</b>

# Bilan Passif

SAS COFIM

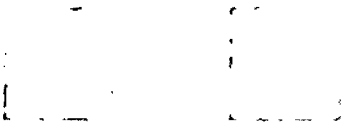
Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 22/05/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	469 040	469 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	46 904	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 856 458	10 816 488
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 395 722	2 086 874
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>14 768 124</b>	<b>13 372 402</b>
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14 768 124</b>	<b>13 372 402</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 154 795	5 559 317
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4 154 795</b>	<b>5 559 317</b>
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	188	389
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>2 348</b>	<b>2 549</b>
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
<b>DETTES</b>	<b>4 157 143</b>	<b>5 561 866</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 925 267</b>	<b>18 934 267</b>

# Compte de Résultat



# Compte de Résultat (Première Partie)

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 22/05/18  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services <b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			5 970	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 970</b>	
<b>CHARGES EXTERNES</b> Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes			27 439	20 707
<b>TOTAL charges externes :</b>			<b>27 439</b>	<b>20 707</b>
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			67 173	216
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires et traitements Charges sociales				
<b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges				
<b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>				
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			32	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>94 645</b>	<b>20 922</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(88 675)</b>	<b>(20 922)</b>

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(88 675)</b>	<b>(20 922)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	1 395 168	2 136 992
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	129 853	128 963
Reprises sur provisions et transferts de charges	136 697	559 869
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 250	
	<b>1 688 968</b>	<b>2 825 824</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	158 993	136 697
Intérêts et charges assimilées	13 542	86 430
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>172 535</b>	<b>223 127</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 516 433</b>	<b>2 602 697</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 427 758</b>	<b>2 581 774</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 000	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		439 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>2 000</b>	<b>439 900</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(2 000)</b>	<b>(439 900)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	30 036	55 000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 694 938</b>	<b>2 825 824</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>299 216</b>	<b>738 949</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 395 722</b>	<b>2 086 874</b>



Annexe

## Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

### a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ( prix d'achat et frais accessoires).

### b) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations (coût d'achat hors frais accessoires). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été provisionnée dans les comptes 268 et 176.

La remontée des résultats de ces sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Des parts de FCPR sont comptabilisées pour 41 K€ conformément au PCG. La valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition. Une dépréciation est réalisée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur historique.

### c) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part est inférieure au coût d'acquisition.

### d) Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

### e) Faits marquants

NEANT

# Etat libre

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

Les honoraires de commissariat aux comptes pour l'année 2017 s'élèvent à 2 160€ TTC.

# Immobilisations

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			429 000
Constructions sur sol propre			231 000
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>660 000</b>
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	13 169 308		
Autres titres immobilisés	103 045		540
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>13 272 352</b>		<b>540</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 272 352</b>		<b>660 540</b>

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			429 000	
Constructions sur sol propre			231 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>660 000</b>	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			13 169 308	
Autres titres immobilisés		12 375	91 210	
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		<b>12 375</b>	<b>13 260 517</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12 375</b>	<b>13 920 517</b>	

# Amortissements

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17

Edition du 22/05/18

Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Provisions Inscrites au Bilan

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 22/05/18  
 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation	14 710     121 988	22 000     136 993	14 710     121 988	22 000     136 993
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 22/05/18  
 Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	24 964	24 964	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	785 265	785 265	
Débiteurs divers	75 858	75 858	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>886 087</b>	<b>886 087</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>886 087</b>	<b>886 087</b>	
----------------------	----------------	----------------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	13 542		13 542	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 141 253	4 141 253		
Autres dettes	188	188		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 157 143</b>	<b>4 143 601</b>	<b>13 542</b>	
----------------------	------------------	------------------	---------------	--

# Charges à Payer

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	188
<b>TOTAL</b>	<b>2 348</b>

# Composition du Capital Social

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	29315	16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29315	16

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 427 758	30 036
Résultat exceptionnel (hors participation)	(2 000)	
Résultat comptable (hors participation)	1 425 758	30 036

# Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Revenus des participations	1 395 138	764100
Revenus des VMP	96 507	764100
Produits nets sur cessions de VMP	27 250	767000
Autres produits financiers	33 346	768000 à 768200
Reprises sur provisions financières	136 697	786600

<b>TOTAL</b>	<b>1 688 938</b>	
--------------	------------------	--

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Pertes liées à des participations	13 542	664000
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	158 993	686600

<b>TOTAL</b>	<b>172 535</b>	
--------------	----------------	--

# Détail des Transferts de Charges

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
Remboursement frais bancaire	5 970
TOTAL	5 970

**Liste des Filiales et Participations**

Période du 01/01/17 au 31/12/17

COFIM SAS

<b>FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>	<b>Capital</b>	<b>Capitaux propres autres que capital</b>	<b>Quote-part du capital détenue en pourcentage</b>	<b>Résultat du dernier exercice clos</b>
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SCI LES COQUELICOTS	1 000	-6 996	99,90%	-6 996
SCI WALLON	1 000	-6 559	99,90%	-6 559
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL FINELCO	8 000	68 075	33,40%	61 541
SARL LE CARRELAGE DU GRAND SUD	8 000	20 762	25,00%	45
SAS SOPIC	587 568	20 981 380	11,22%	2 165 507
SAS SOPIC INVESTISSEMENT	500 000	19 289 303	28,60%	3 348 866
SCI PARIS 13 France	1 000	0	20,00%	0

Copie certifiée  
conforme à l'original

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'L' followed by a dot and a horizontal line.

**COFIM SAS**

**Rapport du commissaire aux comptes**

**Exercice clos le 31 décembre 2017**

**Ce rapport contient 20 pages**

Commissaire aux Comptes

ZI de Berlanne  
Rue de l'Ayguelongue  
64160 MORLAAS

## **Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels**

**(Exercice clos le 31 décembre 2017)**

Aux Actionnaires  
**COFIM SAS**  
5 cours Gambetta  
65000 TARBES

### **I - Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COFIM SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II - Fondement de l'opinion**

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III - Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Immobilisations Financières » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation et la dépréciation des actifs financiers.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **V -Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### **VI -Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

## VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

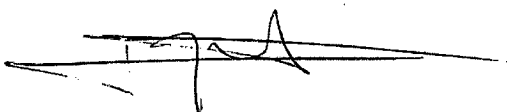
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Morlaàs, le 6 juin 2018

Le commissaire aux comptes  
**Franck Enjument**



# Bilan Actif

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	429 000		429 000	
Constructions	231 000		231 000	
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	660 000		660 000	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	13 169 308		13 169 308	13 169 308
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	91 210	22 000	69 210	88 335
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	13 260 517	22 000	13 238 517	13 257 643
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>13 920 517</b>	<b>22 000</b>	<b>13 898 517</b>	<b>13 257 643</b>

STOCKS ET EN-COURS			<b>Franck ENJUMET</b> Commissaire aux comptes	
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	2 744		2 744	2 744
<b>TOTAL stocks et en-cours :</b>	<b>2 744</b>		<b>2 744</b>	<b>2 744</b>
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés				
Autres créances	886 087		886 087	1 076 128
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>TOTAL créances :</b>	<b>886 087</b>		<b>886 087</b>	<b>1 076 128</b>
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 867 136	136 993	3 730 142	3 542 607
Disponibilités	407 776		407 776	1 055 146
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL disponibilités et divers :</b>	<b>4 274 912</b>	<b>136 993</b>	<b>4 137 919</b>	<b>4 597 753</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>5 163 743</b>	<b>136 993</b>	<b>5 026 750</b>	<b>5 676 625</b>

Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>19 084 260</b>	<b>158 993</b>	<b>18 925 267</b>	<b>18 934 267</b>
----------------------	-------------------	----------------	-------------------	-------------------

# Bilan Passif

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Édition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>SITUATION NETTE</b>		
Capital social ou individuel dont versé	469 040	469 040
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	46 904	
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 856 458	10 816 488
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	1 395 722	2 086 874
<b>TOTAL situation nette :</b>	<b>14 768 124</b>	<b>13 372 402</b>
<b>SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT</b>		
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>14 768 124</b>	<b>13 372 402</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	4 154 795	5 559 317
<b>TOTAL dettes financières :</b>	<b>4 154 795</b>	<b>5 559 317</b>
<b>AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS</b>		
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160
Dettes fiscales et sociales		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	188	389
<b>TOTAL dettes diverses :</b>	<b>2 348</b>	<b>2 549</b>
<b>PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE</b>		
<b>DETTES</b>	<b>4 157 143</b>	<b>5 561 866</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>18 925 267</b>	<b>18 934 267</b>

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

# Compte de Résultat (Première Partie)

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
Ventes de marchandises Production vendue de biens Production vendue de services <b>Chiffres d'affaires nets</b>				
Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges Autres produits			5 970	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>5 970</b>	
<b>CHARGES EXTERNES</b> Achats de marchandises [et droits de douane] Variation de stock de marchandises Achats de matières premières et autres approvisionnements Variation de stock [matières premières et approvisionnements] Autres achats et charges externes <b>TOTAL charges externes :</b>			27 439 27 439	20 707 20 707
<b>IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS</b>			67 173	216
<b>CHARGES DE PERSONNEL</b> Salaires et traitements Charges sociales <b>TOTAL charges de personnel :</b>				
<b>DOTATIONS D'EXPLOITATION</b> Dotations aux amortissements sur immobilisations Dotations aux provisions sur immobilisations Dotations aux provisions sur actif circulant Dotations aux provisions pour risques et charges <b>TOTAL dotations d'exploitation :</b>				
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>			32	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>94 645</b>	<b>20 922</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(88 675)</b>	<b>(20 922)</b>

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

# Compte de Résultat (Seconde Partie)

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2017	Net (N-1) 31/12/2016
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(88 675)</b>	<b>(20 922)</b>
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits financiers de participation	1 395 168	2 136 992
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	129 853	128 963
Reprises sur provisions et transferts de charges	136 697	559 869
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	27 250	
	<b>1 688 968</b>	<b>2 825 824</b>
<b>CHARGES FINANCIÈRES</b>		
Dotations financières aux amortissements et provisions	158 993	136 697
Intérêts et charges assimilées	13 542	86 430
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>172 535</b>	<b>223 127</b>
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>1 516 433</b>	<b>2 602 697</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>1 427 758</b>	<b>2 581 774</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 000	439 900
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	<b>2 000</b>	<b>439 900</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>(2 000)</b>	<b>(439 900)</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	30 036	55 000
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>1 694 938</b>	<b>2 825 824</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>299 216</b>	<b>738 949</b>
<b>BÉNÉFICE OU PERTE</b>	<b>1 395 722</b>	<b>2 086 874</b>

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

## Règles et Méthodes Comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes sont établis conformément au PCG 2014 (Règlement ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016).

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

### a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ( prix d'achat et frais accessoires).

### b) Immobilisations financières.

Les immobilisations financières comprennent les titres de participations (coût d'achat hors frais accessoires). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

La quote-part de résultat acquis auprès des sociétés soumises à l'impôt sur le revenu et non encore perçu a été provisionnée dans les comptes 268 et 176.

La remontée des résultats de ces sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnées dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Des parts de FCPR sont comptabilisées pour 41 K€ conformément au PCG. La valeur d'entrée est égale au coût d'acquisition. Une dépréciation est réalisée dans le cas où la valeur actuelle devient inférieure à la valeur historique.

### c) Valeur Mobilière de Placement

Les valeurs mobilières de placements sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition historique hors frais et taxes. Elles font l'objet d'une provision pour dépréciation, dans le cas où la valeur de réalisation à la clôture, généralement déterminée par référence à un cours de bourse ou à la valeur de la part est inférieure au coût d'acquisition.

### d) Evènements postérieurs à la clôture

NEANT

### e) Faits marquants

NEANT

## Etat libre

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

Les honoraires de commissariat aux comptes pour l'année 2017 s'élèvent à 2 160€ TTC.

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

# Immobilisations

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>			
Terrains			429 000
Constructions sur sol propre			231 000
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			660 000
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	13 169 308		
Autres titres immobilisés	103 045		540
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	13 272 352		540
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 272 352</b>		<b>660 540</b>

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains			429 000	
Constructions sur sol propre			231 000	
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			660 000	
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			13 169 308	
Autres titres immobilisés		12 375	91 210	
Prêts et autres immo. financières				
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>		12 375	13 260 517	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		<b>12 375</b>	<b>13 920 517</b>	

# Amortissements

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement. Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techn. et outillage industriel Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles <b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers <b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

# Provisions Inscrites au Bilan

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
	14 710	22 000	14 710	22 000
	121 988	136 993	121 988	136 993
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>	<b>136 697</b>	<b>158 993</b>
----------------------	----------------	----------------	----------------	----------------

# État des Échéances des Créances et Dettes

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>			
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfiques	24 964	24 964	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	785 265	785 265	
Débiteurs divers	75 858	75 858	
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>886 087</b>	<b>886 087</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>886 087</b>	<b>886 087</b>	

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	13 542		13 542	
Fournisseurs et comptes rattachés	2 160	2 160		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes				
Impôts sur les bénéfiques				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	4 141 253	4 141 253		
Autres dettes	188	188		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>4 157 143</b>	<b>4 143 601</b>	<b>13 542</b>	

# Charges à Payer

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
	2 160
	188
<b>TOTAL</b>	<b>2 348</b>

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

# Composition du Capital Social

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	29315	16
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	29315	16

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

# Ventilation de l'Impôt sur les Bénéfices

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

RÉPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	1 427 758	30 036
Résultat exceptionnel (hors participation)	(2 000)	
Résultat comptable (hors participation)	1 425 758	30 036

**Franck ENJUMET**  
Commissaire aux comptes

# Détail des Produits Financiers et Charges Financières

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
 Edition du 22/05/18  
 Tenue de compte EURO

<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Revenus des participations	1 395 138	764100
Revenus des VMP	96 507	764100
Produits nets sur cessions de VMP	27 250	767000
Autres produits financiers	33 346	768000 à 768200
Reprises sur provisions financières	136 697	786600

**Franck ENJUMET**  
 Commissaire aux comptes

<b>TOTAL</b>	<b>1 688 938</b>	
--------------	------------------	--

<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>Montant</b>	<b>Imputé au compte</b>
Pertes liées à des participations	13 542	664000
Dotations aux dépréciations des éléments financiers	158 993	686600

<b>TOTAL</b>	<b>172 535</b>	
--------------	----------------	--

# Détail des Transferts de Charges

SAS COFIM

Période du 01/01/17 au 31/12/17  
Edition du 22/05/18  
Tenue de compte EURO

NATURE	Montant
Remboursement frais bancaire  <b>Franck ENJUMET</b> Commissaire aux comptes	5 970
<b>TOTAL</b>	<b>5 970</b>

**Liste des Filiales et Participations**

COFIM SAS

Période du 01/01/17 au 31/12/17

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capital	Capitaux propres autres que capital	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
<b>Frack ENJUMET</b> Commissaire aux comptes				
<b>A. RENSEIGNEMENTS DETAILLES CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS</b>				
1. Filiales (Plus de 50% du capital détenu)				
SCI LES COQUELICOTS	1 000	-6 996	99,90%	-6 996
SCI WALLON	1 000	-6 559	99,90%	-6 559
2. Participations (10 à 50% du capital détenu)				
SARL FINELCO	8 000	68 075	33,40%	61 541
SARL LE CARRELAGE DU GRAND SUD	8 000	20 762	25,00%	45
SAS SOPIC	587 568	20 981 380	11,22%	2 165 507
SAS SOPIC INVESTISSEMENT	500 000	19 289 303	28,60%	3 348 866
SCI PARIS 13 France	1 000	0	20,00%	0

**COFIM SAS**

**Rapport spécial du commissaire aux comptes  
sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice  
clos le 31 décembre 2017)**

**COFIM SAS**

*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées*

*Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 2*

---

**Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées**

**(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017)**

Aux Actionnaires

**COFIM SAS**

5 cours Gambetta

65000 TARBES

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

***CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE***

---

**Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article 17 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes, visées à l'article L. 227-10 du code de commerce, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

- Compte Courant d'associé personne physique non rémunéré :

Montant comptabilisé : 202 500 euros, solde créditeur au 31/12/2017  
Associé intéressé : Camille ESCANDE

Montant comptabilisé : 202 500 euros, solde créditeur au 31/12/2017  
Associé intéressé : Sophie ESCANDE

Montant comptabilisé : 202 500 euros, solde créditeur au 31/12/2017  
Associé intéressé : Cécile ESCANDE

Montant comptabilisé : 202 500 euros, solde créditeur au 31/12/2017  
Associé intéressé : Nicolas HILLY-ESCANDE

Montant comptabilisé : 3 331 200 euros, solde créditeur au 31/12/2017  
Associé intéressé : Didier ESCANDE

**COFIM SAS**

*Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées*  
*Exercice clos le 31 décembre 2017 - Page 3*

---

- Avance de trésorerie envers des filiales non rémunérée :

Montant comptabilisé : 521 823,98 euros, solde débiteur au 31/12/2017

Filiale : SCI WALLON

Associé intéressé : Didier ESCANDE, président de la SAS COFIM et gérant de la SCI WALLON.

Montant comptabilisé : 263 440,90 euros, solde débiteur au 31/12/2017

Filiale : SCI LES COQUELICOTS

Associé intéressé : Didier ESCANDE, président de la SAS COFIM et gérant de la SCI LES COQUELICOTS.

Fait à Morlaàs, le 6 juin 2018

Le commissaire aux comptes

**Franck Enjumet**

